



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration				
Noms de l'Administration	COMMUNE DE GAROUA III			
Code budgétaire	2713052101			
Président / ministre	DR. ABDOURRAHMANE MAIKANTI			
Siège social et adresse	GAROUA III			
BP Adresse	412 GAROUA.			
Information sur l'utilisateur du certificat*				
Nom de l'employé	DR. ABDOURRAHMANE MAIKANTI			
Date de naissance	1960	N° CNI/ Passeport service	J00213239	
Téléphone	69449954	Mobile	OFFICIER D'ETAT CIVIL	
Direction				
Courriel (e-mail)				
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révocation*Mise à jour des informations critiques			
Pouvoir du mandataire				
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service	
	Téléphone		Relation avec le représentant	
Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un événement apparenté.				
Date ____/____/____				
(Nom, cachet et signature du Directeur Général)				

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé
Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31
<http://www.antic.cm> pkf@antic.cm

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON**

ABDOURRAHMANE
MAKANT

NGAOUNDERE

DOCTEUR VÉTÉINAIRE

500212339

HAMADOU BOBBOI
HADIDJA DALA

DOUALARE

22.03.2022
22.03.2032

20180342242810115

500212339

500213239
22/03/2022

ORDER No. 10/MINDDEVEL OF
To establish the election of the Mayor and Deputy Mayors after the ordinary session of 11 July 2020
in Garoua 3 Sub-Divisional Council, Benoue Division, North Region.

The Minister of Decentralization and Local Development,

Mindful of the Constitution;

Mindful of Law No. 2012/1 of 19 April 2012 on the electoral code, as amended and supplemented by Laws No. 2012/17 of 21 December 2012 and No. 2019/5 of 25 April 2019;

Mindful of Law No. 2019/24 du 24 December 2019 on the General Code of Regional and Local Authorities;

Mindful of Decree No. 2011/408 of 9 December 2011 to organize the Government, as amended and supplemented by Decree No. 2018/190 of 2 March 2018;

Mindful of Decree No. 2018/191 of 2 March 2018 to reorganize the Government;

Mindful of Order No 000373/O/MINDDEVEL of 12 March 2020 to establish the election of the Mayor and Deputy Mayors after the Municipal elections of 9 February 2020 in Garoua 3 Sub-Divisional Council, Benoue Division, North Region;

Mindful of the Minutes of the ordinary session of the Garoua 3 Sub-Divisional Council Board, held on 11 July 2020,

Hereby Orders as follows:

Article 1: The election is hereby established, as from the ordinary session of 11 July 2020, of the Mayor and Deputy Mayors of Garoua 3 Sub-Divisional Council, Benoue Division, North Region:

Mayor	: Mr. ABDOURRAHMANE MAIKANTI ;
1st Deputy	: Mrs. FIDDISSILA bom VISSENWA ;
2nd Deputy	: Mrs. HAMADOU bom VEDERIN Agnès ;

Article 2: This order shall be registered and published according to the procedure of urgency, then inserted in the Official Gazette in English and French.

Yaounde,

Copies :

- Governor/North
- Senior Divisional Officer/Benoue
- RD/MINDDEVEL/North
- DD/MINDDEVEL/Benoue
- Concerned.

Georges Elanda Obam

Minister of Decentralization
and Local Development

ARRETE N°

IN/MINDDEVEL DU

Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 3, Département de la Bénoué, Région du Nord. –

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant Code électoral, modifiée et complétée par les lois n°2012/017 du 21 décembre 2012 et n°2019/05 du 25 avril 2019 ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n° 00373/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 3, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
- Vu Le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'Arrondissement de Garoua 3, tenue le 11 juillet 2020,

ARRÊTE :

ARTICLE 1ER. - Est constatée ainsi qu'il suit, pour compter de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 juillet 2020, l'élection du Maire et des Adjoints au Maire dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 3, Département de la Bénoué, Région du Nord :

Maire	: M. ABDOURRAHMANE MAIKANTI ;
1 ^{er} Adjoint	: Mme VISSENWA Epse FIDDISSILA ;
2 ^{ème} Adjoint	: Mme. VEDERIN Agnès Epse HAMADOU.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français. /-

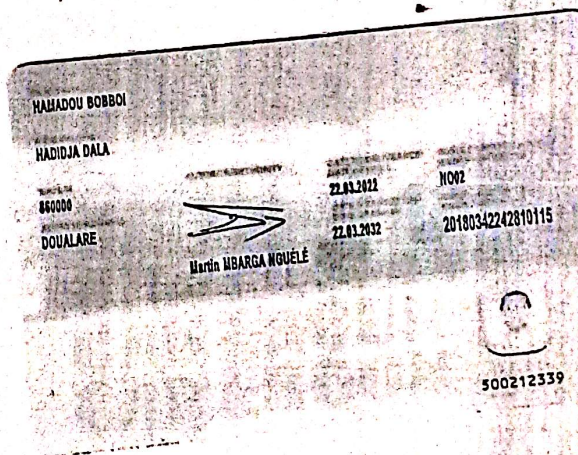
Ampliations :

Yaoundé, le

- Gouverneur/Nord
- Préfet/Bénoué
- DR/MINDDEVEL/Nord
- DD/MINDDEVEL/Bénoué
- Intéressés.

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

Georges ELANGA ORAM



Scanné avec CamScanner